

Cote du document: EB 2016/119/INF.3
Date: 28 décembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ya Tian
Chargé de programme
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2062
courriel: y.tian@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Information

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet et programme

1. Les propositions de projet programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent dix-neuvième session.

A. Afrique orientale et australe

Zambie: Programme renforcé de promotion des petites agro-industries (EB 2016/119/R.22/Add.1/Sup.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République de Zambie, d'un prêt de 15,50 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 0,74 million de DTS afin de financer le Programme renforcé de promotion des petites agro-industries. Ce faisant, le Conseil d'administration a souligné combien il est important que les agriculteurs de subsistance ne soient pas laissés pour compte mais soient dûment intégrés au programme et puissent bénéficier d'activités adaptées à leurs besoins en termes de développement. La plateforme de gradation qu'il est envisagé de mettre en place devrait être soigneusement conçue de manière à ce que les agriculteurs de subsistance deviennent des agents économiquement actifs au sein de leurs propres communautés. Le Conseil d'administration a attiré l'attention sur le point d'ancrage visant à garantir l'intégration de la gestion environnementale et de l'adaptation au changement climatique dans le programme. Le Conseil a rappelé que le programme devrait intervenir à trois niveaux: élaboration des politiques, renforcement des capacités et investissements par les agriculteurs moyennant l'accès à des dons de contrepartie. Le Conseil d'administration a pris acte de l'appui explicite en faveur d'investissements dans une agriculture et une agro-industrie sensibles aux enjeux nutritionnels et a demandé que, dans le cadre de ce programme, les interventions relatives à la nutrition soient mises en lien avec les activités menées au titre du mouvement Renforcer la nutrition (SUN). Le Conseil d'administration a mis l'accent sur l'importance que revêt la coopération Sud-Sud et triangulaire et s'est dit confiant que le programme mettra à profit les enseignements tirés dans les pays voisins.

B. Asie et Pacifique

Cambodge: Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs (EB 2016/119/R.23/Add.1/Sup.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 36,3 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables au Royaume du Cambodge afin de financer le Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs. À cette occasion, les représentants de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique et de la France ont mis l'accent sur le choix de filières favorables aux pauvres et le renforcement des organisations paysannes, de manière à ce que les producteurs puissent bénéficier de contrats de production et de modalités de commercialisation.

Inde: Projet d'atténuation des effets de la sécheresse dans l'État de l'Andhra Pradesh (EB 2016/119/R.24/Add.1/Sup.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 75,5 millions d'USD à la République de l'Inde afin de financer le Projet d'atténuation des effets de la sécheresse dans l'État de l'Andhra Pradesh. Les représentants des États-Unis et de la France au Conseil d'administration avaient adressé des commentaires écrits et le représentant de l'Allemagne au Conseil a fait part d'autres observations durant la session. Des réponses ont été fournies aux questions

soulevées par les représentants au Conseil sur les points ci-après: i) l'ampleur et la nature de l'irrigation de protection dans la zone du projet; ii) la structure institutionnelle pour la gestion des parcours collectifs; iii) les mesures adoptées pour diversifier la production agricole et les sources de revenus ainsi que pour conserver les sols; et iv) les mesures prises par le gouvernement de l'État afin de garantir une coordination effective des donateurs.

Viet Nam: Projet d'appui aux petits agriculteurs commerciaux dans les provinces de B c Kan et de Cao B ng
(EB 2016/119/R.26)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi, à la République socialiste du Viet Nam, d'un prêt de 42,5 millions d'USD à des conditions mixtes et d'un don de 0,5 million d'USD afin de financer le Projet d'appui aux petits agriculteurs commerciaux dans les provinces de B c Kan et de Cao B ng. Ce faisant, le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité d'intégrer plus clairement dans la documentation du projet la question de l'égalité des sexes. Par ailleurs, le Conseil d'administration a souligné combien il est important: i) que les ONG participent à la mise en œuvre des activités; ii) que l'appui du secteur privé fasse l'objet d'un suivi étroit; iii) que l'écotourisme puisse bénéficier d'un soutien potentiel; et iv) que la Stratégie du FIDA concernant le changement climatique soit intégrée au projet.

C. Amérique latine et Caraïbes

Équateur: Projet de dynamisation de partenariats inclusifs dans les filières
(EB 2016/119/R.27/Add.1/Sup.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi, à la République de l'Équateur, d'un prêt de 25,66 millions d'USD à des conditions ordinaires et d'un don de 0,25 million d'USD afin de financer le Projet de dynamisation de partenariats inclusifs dans les filières. Le représentant du Mexique au Conseil d'administration a reconnu que les filières sélectionnées, en particulier celles des fruits non traditionnels, ouvraient des perspectives intéressantes au groupe cible du FIDA. Le Conseil s'est par ailleurs félicité du soutien en faveur du processus de production ainsi que de l'importance accordée aux questions liées aux goulets d'étranglement faisant obstacle à l'intégration aux marchés, aux processus après-récolte et aux associations connexes. Le représentant du Japon a fait observer que le projet s'inscrivait dans le droit fil de l'approche adoptée par le Gouvernement japonais dans le pays dans la mesure où, grâce à l'adoption d'une approche filière, il favorisait la réduction des disparités régionales. Le représentant de l'Argentine a pris acte de l'importance du projet, notant que, même si la dernière décennie avait été caractérisée par une croissance constante et, partant, le développement des services sociaux et des programmes en faveur des pauvres dans le pays, le taux de pauvreté avait augmenté, passant de 22,5% en 2014 à 23,3% en 2015, du fait d'un déclin général de l'activité économique et de la diminution de la consommation au niveau national. Le représentant de l'Argentine s'est également félicité du choix des filières, choix qui profite aux petits producteurs, et a formulé des observations concernant l'excellente qualité de l'analyse économique du projet.

Brésil: Projet de réduction de la pauvreté rurale au Maranhão
(EB 2016/119/R.53)

7. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 14,31 millions de DTS à des conditions ordinaires à la République fédérative du Brésil au profit du Projet de réduction de la pauvreté rurale au Maranhão, sous réserve que les négociations relatives à l'accord de financement et à l'accord de garantie soient conclues avant le 31 mars 2017. Une copie de l'accord de financement négocié et de l'accord de garantie, assortie de toute modification apportée aux conditions présentées au Conseil à la présente session, sera transmise au Conseil d'administration à sa session d'avril 2017. Initialement, le projet avait été soumis pour approbation par le biais de la procédure du défaut d'opposition mais, à la demande du représentant du

Brésil, il a été présenté pour approbation durant la session du Conseil vu que les négociations ne seront pas achevées d'ici à la fin de l'année.

D. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Kirghizistan: Projet d'amélioration de l'accès aux marchés
(EB 2016/119/R.28/Add.1/Sup.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République Kirghize, d'un prêt de 9,4 millions de DTS et d'un don au titre du CSD de 9,4 million de DTS afin de financer le Projet d'amélioration de l'accès aux marchés. Durant les délibérations, le Conseil d'administration a mis en évidence combien la coordination avec les partenaires et d'autres donateurs appuyant le secteur de l'agriculture est importante, dans la mesure où il s'agit d'un projet dont l'ampleur est relativement grande par rapport à la population limitée du pays. La direction du FIDA a donné au Conseil d'administration l'assurance que la coordination et la coopération étroites établies avec les partenaires durant la phase de conception du projet se poursuivront et seront renforcées au cours de l'exécution.

II. Proposition de don

9. Les propositions de don ci-après ont été approuvées:

Don au titre du guichet mondial/régional à Transtec en faveur de l'amélioration des moyens d'existence dans les zones arides de Djibouti et de la Somalie grâce à la diffusion de technologies contribuant à accroître la productivité (EB 2016/119/R.29)

10. Un don au titre du guichet mondial/régional à Transtec en faveur de l'amélioration des moyens d'existence dans les zones arides de Djibouti et de la Somalie a été approuvé à l'unanimité pour un montant de 2 millions d'USD. Les objectifs sont les suivants:
 - i) proposer des modules techniques visant à accroître et stabiliser la productivité des systèmes de production pluviale fondés sur le sorgho/maïs et des systèmes de production irriguée fruits/légumes; ii) proposer des modules techniques visant à accroître et stabiliser la productivité des terres de parcours et des petits ruminants; iii) promouvoir les techniques de gestion des bassins versants et faire la démonstration de leur efficacité; et iv) renforcer l'aptitude du personnel national des secteurs de la recherche et de la vulgarisation à offrir des services d'appui aux pasteurs, aux producteurs agropastoraux et aux agriculteurs pratiquant l'irrigation. Le Conseil s'est félicité du fait que les activités financées grâce au don mettent à profit les réalisations de deux projets antérieurs et visent directement à trouver des solutions durables aux problèmes de la productivité des cultures, de la gestion peu performante des ressources en eau et de la productivité de l'élevage. Le Conseil a mis l'accent sur la nécessité de prévenir et de contrôler les maladies du bétail. La direction a précisé qu'il s'agissait là d'un aspect déjà pris en compte par les cliniques vétérinaires dans le cadre du don précédent et que cette question continuerait d'être traitée au titre de la deuxième composante du don proposé.

Don au titre du guichet régional/secteur privé au Centre de microassurance pour la gestion des risques en matière de développement rural: promouvoir les innovations dans le domaine de la microassurance (EB 2016/119/R.30)

11. Un don au titre du guichet régional/secteur privé au Centre de microassurance a été approuvé à l'unanimité par le Conseil pour un montant de 1,8 million d'USD. L'objectif global est d'accroître la résilience, de renforcer la capacité de gestion des risques et d'améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres qui sont tributaires de revenus agricoles et extra-agricoles. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: i) promouvoir l'utilisation d'une assurance simple, compréhensible, accessible, utile et efficace (SUAVE: simple, understood, accessible, valuable, and efficient) par les populations rurales pauvres, directement ou indirectement, en

assurant les activités des institutions de microfinancement et d'autres acteurs de la filière; et ii) améliorer l'accès des populations rurales pauvres à un ensemble d'outils financiers utiles et à des possibilités de développement rural. La gestion du don serait confiée à la Division des politiques et du conseil technique. Les activités seraient réalisées dans des pays appartenant à trois des régions dans lesquelles le FIDA intervient – Asie et Pacifique, Afrique orientale et australe, et Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe – et les enseignements tirés seraient diffusés au sein de l'organisation tout entière. Le Conseil s'est félicité de l'orientation des activités financées grâce au don et a souhaité obtenir un complément d'information sur la stratégie de partenariat avec les principaux acteurs du secteur des entreprises (par exemple la Capacité africaine de gestion des risques) et le bien-fondé de l'octroi de ressources sous forme de don au secteur privé. Le Directeur de la Division des politiques et du conseil technique a fourni des détails concernant la stratégie adoptée pour le don, qui serait fonction des résultats de la cartographie et de diagnostics approfondis au niveau des pays. Outre les partenariats déjà envisagés dans la proposition de don, d'autres partenariats stratégiques éventuels seraient définis sur la base des possibilités, des contraintes et des besoins de chaque pays. Concernant le choix du bénéficiaire du don, il a été précisé que le Centre de microassurance avait été sélectionné par le biais d'un processus compétitif ouvert aux entités privées, conformément à la Politique du FIDA en matière de dons, adoptée en 2015.